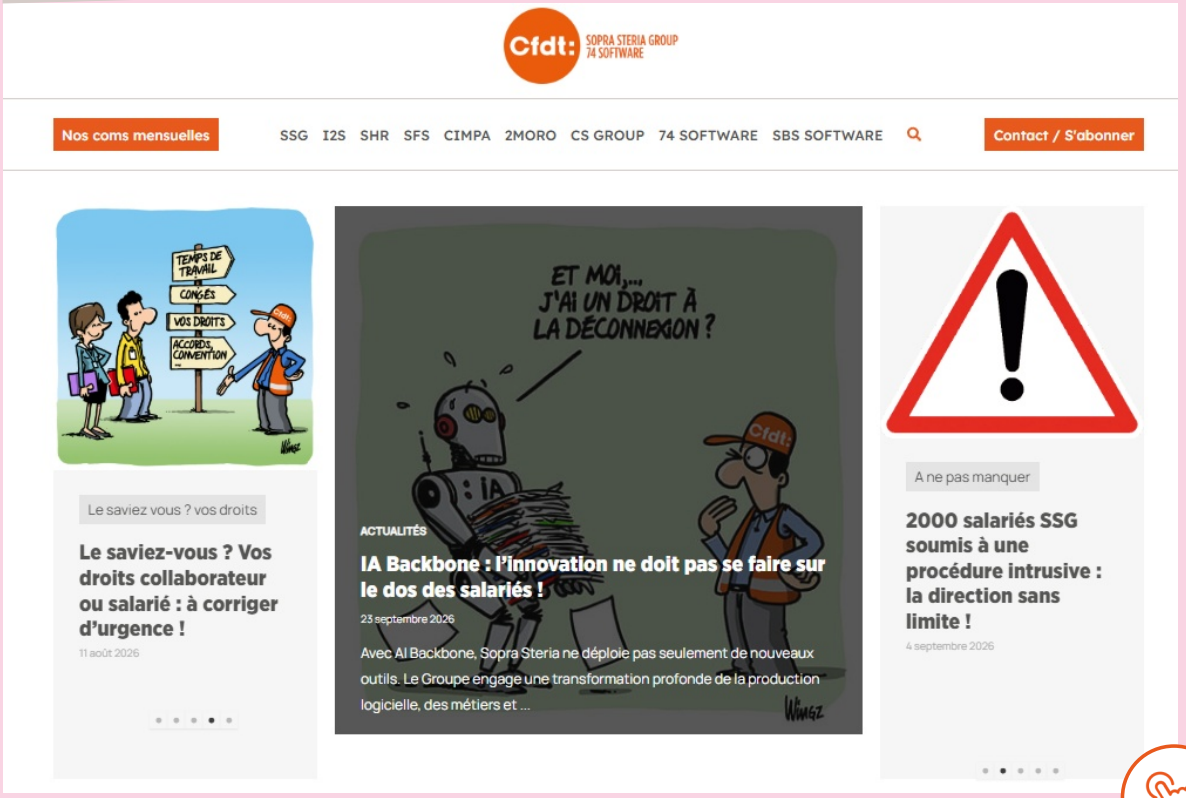
Octobre 2026

La CFDT vous informe

Sopra Steria I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN

LA MENSUELLE



AVIS du CSE Central sur le décalage du cycle RH

Déclaration des élus CFDT à l'attention du CEO de Sopra Steria

Nouvelle charte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel

La CFDT lance son nouveau site ! À mettre dans vos favoris !

Entendu au Comité de Groupe

"SBS Software va mal. La société a raison de réduire les effectifs, il faut être prudent, l'IA est un outil génial et elle va pouvoir se passer de beaucoup de monde.
Cela permettra à la société de faire plus de rentabilité.
C'est l'avenir de l'entreprise qui est en jeu."

Intervention d'un élu Traid-Union au comité de Groupe Sopra Steria.

PAGE 1

ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !

Inscrivez-vous à la liste de diffusion l'Essentiel, pour recevoir par mail les actualités au fur et à mesure, et chaque mois, un résumé du CSE.

dscfdtsoprasteria@gmail.com

Octobre 2026

La CFDT vous informe

Sopra Steria I2S

LA MENSUELLE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

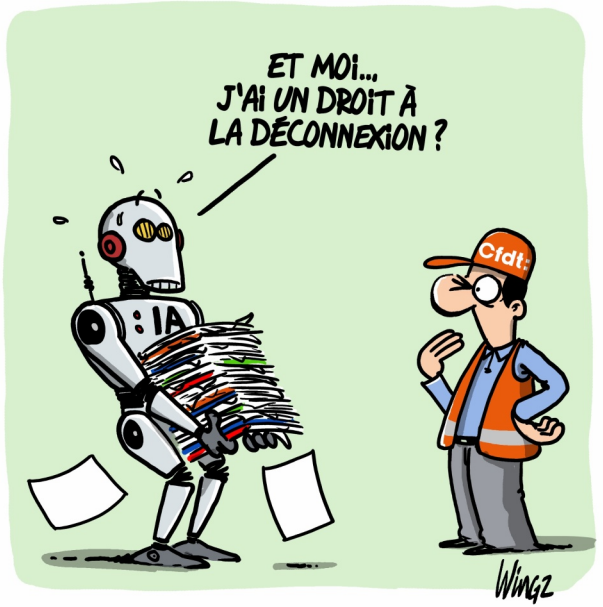
AI Backbone, une transformation à encadrer socialement

Avec le programme **AI Backbone**, Sopra Steria engage une transformation profonde de ses métiers et de son organisation du travail grâce à l'intelligence artificielle. Pour la **CFDT**, l'enjeu n'est pas d'être favorable ou opposé à l'IA, mais de garantir que son déploiement se fasse **au bénéfice des salariés et non uniquement de la productivité**.

Il faut distinguer l'IA d'assistance, qui aide les salariés dans leurs tâches, de l'IA agentique, qui les place dans un rôle de supervision d'agents autonomes. Cette évolution pourrait entraîner une augmentation de la charge mentale, une perte de maîtrise du travail, un affaiblissement des collectifs et des risques pour certaines compétences.

Les **élus CFDT** demandent que l'entreprise mette en place des **mesures concrètes de prévention**, évalue précisément **les impacts sur l'emploi** et **les conditions de travail**, renforce fortement **la formation** et garantisse un partage équitable des **gains de productivité**.

Les **élus CFDT** réclament également un suivi régulier du programme, une mise à jour du DUERP/PAPRIPACT, des garanties sur l'emploi et les compétences, ainsi que l'interdiction d'utiliser les données d'usage de l'IA pour évaluer individuellement les salariés.



La CFDT ne s'oppose pas à l'IA, mais demande que son déploiement soit négocié, encadré et socialement responsable. Pour elle, l'IA doit servir à améliorer le travail et développer les compétences, et non à intensifier l'activité, fragiliser l'emploi ou transférer les risques sur les salariés.

Lisez l'article complet sur le sujet
(avis du CSE Central)

PAGE 3

VOUS N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR UN ACCIDENT POUR ASSURER VOTRE VOITURE ...
PROTÉGEZ AUSSI VOS DROITS, REJOIGNEZ-NOUS !

Octobre 2026

La CFDT vous informe

Sopra Ster!a I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA MENSUELLE

Prise de congés/RTT/JRS : la Bonne et Unique Manière

N'en déplaise à vos managers, la seule, unique et officielle façon de faire une demande de congés/RTT/JRS est d'utiliser l'outil dédié PTA sur MyHR 4You (Mes démarches).
Toute autre procédure ne serait que **superfétatoire** et contraire à l'accord temps de travail !

La saisie de mes congés ce n'est que sur :
MYHR 4You

Vos managers vous proposeront sûrement **d'autres méthodes alternatives** à leur main :

- Saisir en avance de phase dans un Excel partagé ou tout autre outil sorti du chapeau
- Envoyer un mail pour prévenir de votre demande, ou via un Teams dédié

et attendre patiemment, au bon vouloir du manager, la validation éventuelle sans pouvoir procéder à vos réservations ou coordonner vos congés avec votre partenaire, vos enfants ou amis.
Au-delà, de ces procédures chronophages et anxiogènes, possiblement génératrices d'erreurs ou d'oublis et de décisions de validation différées, ne pas saisir sur l'outil dédié vous prive :

- **Du récépissé daté de votre demande.**
- **Du délai de 7 jours qui valide automatiquement vos congés.**
- **De la possibilité, en cas de refus de votre manager, du report assuré de vos congés.**

Pour rappel, les congés validés dans MyHR 4You ne peuvent être annulés par votre manager **que pour des raisons de service**.

La **CFDT** vous conseille de saisir uniquement vos congés sur l'outil dédié PTA sur MyHR 4You et d'attendre le retour éventuel de votre manager sur le sujet. Conformément aux engagements de la direction, aucun autre outil que MyHR 4You ne doit être utlisé.
Dans le cas contraire, contactez vos représentants CFDT et signalez-le à votre HRBP.

PAGE 3

**VOUS N'ATTENDEZ PAS D'AVOIR UN ACCIDENT POUR ASSURER VOTRE VOITURE ...
PROTÉGEZ AUSSI VOS DROITS, REJOIGNEZ-NOUS !**

Octobre 2026

La CFDT vous informe

Sopra Ster!a I2S

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

LA MENSUELLE

Poursuite du Télétravail Occasionnel dit « Carburant »
Pour la direction c'est NON !



La **CFDT** a été la 1ère Organisation Syndicale à demander, cet été, la prolongation de cette possibilité au-delà du 30 Septembre.

Au regard, des CRH de début et de milieu d'année 2026 ridicules en termes d'augmentation et de promotion, et de l'augmentation vertigineuse des prix des carburants, la **CFDT** avait **bon espoir que cette mesure soit reconduite** pour soulager a minima le pouvoir d'achat des salarié.es.

Et bien NON, la direction du haut de ses confortables canapés parisiens, a décidé de la fin de ce **« privilège »** envers ce qu'elle appelle **« ses collaborateurs »** devenus pour l'occasion de simples **salariés**, et ceci sans donner la moindre explication.

Comment qualifier une entreprise **qui refuserait une mesure qui ne lui coûterait rien** et qui permettrait de préserver le pouvoir d'achat de ses salarié.es
La **CFDT** vous laisse le choix de l'adjectif.

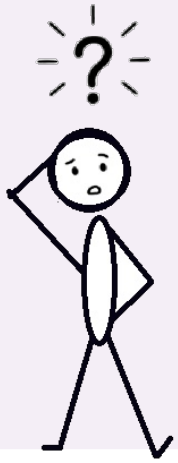
La CFDT continuera de vous écouter et à demander toutes mesures permettant de maintenir le pouvoir d'achat des salariés et les encourage à demander du TLO « classique » comme le prévoit le dispositif.

Flash Info Référentiel Métiers

Le CSE Central a eu une information en vue de la consultation de la refonte du Référentiel Métiers pour 2027.
Au vue de l'importance des modifications, une expertise a été engagée avec le cabinet SYNDEX avec un résultat attendu pour le 17 novembre 2026.

La CFDT vous tiendra informé du retour d'expertise dans nos communications et en primeur sur notre nouveau site internet.

Great Place To Work arrive



- 3 fois que nous répondons
- 3 fois que les retours se dégradent
- 3 fois que la direction nous promet des actions
- 3 fois que la direction nous dit que *"notre perception n'est pas bonne"*

Alors ??? Nous y répondons encore ?

A chacun et chacune de voir s'il y a un intérêt

ADHÉREZ, REJOIGNEZ-NOUS !

Retrouvez-nous également sur LinkedIn
Suivez-nous et partagez !